

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENCE DE M. CHARLES EHRMANN, président d'âge

(A quinze heures, M. Charles Ehrmann prend place au fauteuil présidentiel. - Applaudissements sur tous les bancs.)

M. le président. La séance est ouverte.

1

OUVERTURE DE LA DIXIÈME LÉGISLATURE

M. le président. Je déclare ouverte la dixième législature de l'Assemblée nationale et la seconde session ordinaire de 1992-1993.

2

COMMUNICATION DE LA LISTE DES DÉPUTÉS ÉLUS

M. le président. En application de l'article L.O. 179 du code électoral, j'ai reçu de M. le ministre de l'intérieur la liste des députés élus.

Acte est donné de cette communication.

En application de l'article 2 du règlement, la liste des députés est affichée et sera publiée à la suite du compte rendu intégral de la présente séance.

3

CONSTITUTION DU BUREAU D'ÂGE

M. le président. Aux termes de l'article 1^{er} du règlement, les six plus jeunes députés présents sont appelés à remplir les fonctions de secrétaire jusqu'à l'élection du Bureau.

Ce sont :

MM. François Baroin,

Yves Nicolin,

François Vannson,

Mme Emmanuelle Bouquillon,

MM. François Grosdidier,

Nicolas Forissier.

(Les six députés dont les noms précèdent prennent place au bureau.)

M. le président. Le bureau d'âge de l'Assemblée nationale est constitué. (Applaudissements.)

4

REQUÊTES EN CONTESTATION D'OPÉRATIONS ÉLECTORALES

M. le président. En application de l'article L.O. 181 du code électoral, j'ai reçu du Conseil constitutionnel communication des requêtes en contestation d'opérations électorales dont il est saisi.

Conformément à l'article 3 du règlement, ces communications sont affichées et seront publiées à la suite du compte rendu de la présente séance.

5

DÉPUTÉS NOMMÉS MEMBRES DU GOUVERNEMENT

M. le président. Je rappelle que deux décrets relatifs à la composition du Gouvernement ont été publiés au *Journal officiel* des 30 et 31 mars 1993.

En application de l'article 23 de la Constitution et de l'article L.O. 153 du code électoral, nos collègues nommés membres du Gouvernement ne pourront prendre part à aucun scrutin.

M. Jean-Pierre Kucholda. Très bien !

6

ALLOCUTION DE M. LE PRÉSIDENT D'ÂGE

M. le président. Mes chers collègues et, j'innove, monsieur le Premier ministre, évidemment, je préférerais faire ce discours en tant que benjamin, mais l'usage veut qu'il soit fait par le doyen parce qu'on lui prête - peut-être à tort - plus de sagesse. Vous en jugerez. J'ajoute que vieillir, ce n'est pas prendre de l'âge mais c'est désertier son idéal ; or, le mien n'a pas changé : je me suis toujours fait, moi aussi, une certaine idée de la France - immortelle, une et indivisible - à laquelle il faut, parfois, savoir donner sa vie comme mon père l'a fait à la bataille de la Marne, le 7 septembre 1914 ; je n'avais pas trois ans.

Je me suis lancé dans la politique à cinquante-quatre ans et suis devenu député à soixante-cinq ans ; j'ai donc dû me contenter de faire partie des fantassins, des gros bataillons qui labourent sans arrêt les circonscriptions, s'efforçant de les garder dans le chemin qui leur paraît être le bon, pendant que leurs capitaines récoltent les honneurs (*Rires et applaudissements*) ; puissent les ministres garder les pieds sur terre et se rappeler que tous les hommes sont égaux.

M. Patrick Devedjian. Très bien !

M. le président. C'est parfois difficile pour certains. (*Applaudissements sur divers bancs.*)

Aujourd'hui, je désire prendre la parole au nom des députés lambda, pour reprendre l'expression d'un de mes collègues, souvent hommes de qualité mais que les *mass media* ignorent - je suis resté cinq ans sans avoir le droit de dire un mot à France 3 - Nice - Côte d'Azur. (*Rires et applaudissements sur divers bancs.*)

Je désire, en premier, rappeler le souvenir de votre doyen de 1973, député de la première circonscription de Nice, comme je le suis aujourd'hui, Virgile Barel, député du parti communiste ; pour lui, honnête homme, votaient ceux de

son parti mais aussi des modérés, comme ont aussi voté pour moi, en 1993, des hommes et des femmes de gauche.

Nous avons, disait-il, deux autres points communs, professeur et résistant : je voudrais en profiter pour rendre hommage - ainsi qu'à tous ceux qui sont morts dans la Résistance - à mes cinq lycéens fusillés à Saint-Julien-du-Verdon le 11 juin 1944 et pour lesquels je conduis depuis quarante-neuf ans, sans jamais avoir y manqué une fois, un pèlerinage qui est suivi chaque année par plus de cent personnes et où j'ai eu l'honneur de recevoir le général de Gaulle en 1960. *(Applaudissements.)*

N'étant pas manichéen, ce n'est pas moi qui parlerai du jour et de la nuit, des têtes à couper, et ferai des éloges hyperboliques qui déshonorent ceux qui les prodiguent et font perdre la tête à ceux qui les reçoivent, fussent-ils dieux. *(Applaudissements sur quelques bancs.)* Je désire avoir une pensée pour ceux qui ont été battus, de la majorité ou de l'opposition ; certains, notamment à la commission des affaires étrangères, m'ont montré de l'amitié. Je ne l'oublie pas. Puissent-ils trouver du travail - problème que n'ont pas à résoudre, et j'en suis un, les députés fonctionnaires, repris d'office dans leur administration. *(Sourires et applaudissements sur divers bancs.)* J'ai la chance que les députés socialistes soient dispersés ! *(Sourires.)*

Ayant ainsi rendu hommage aux collègues battus, je désire mettre en relief l'état du pays pour comprendre les problèmes du Gouvernement actuel.

Un chômage officiellement de plus de trois millions, en réalité de quatre et demi à cinq. J'ajoute - et c'est un drame que je vis en tant qu'ancien professeur - des cadres au chômage, par dizaines de milliers : jamais je n'avais vu cela.

Des finances avec des dettes passant de 550 milliards en 1991 à 2 100 milliards en 1992, et dont le service mange les deux tiers de l'impôt sur le revenu.

Un budget de 1993 en déficit prévisionnel qui, dépassant les 4 p. 100 du produit national brut, ne nous mettrait même pas en position d'adhérer au système monétaire européen...

M. Xavier Deniau. C'est vrai...

M. le président. ... et je ne compte pas les 50 milliards du déficit de la Sécurité sociale.

Une insécurité qui affecte non seulement les périphéries des villes, mais aussi les centres. Des gens qui n'osent pas sortir le soir, j'ai 4 500 HLM dans ma circonscription et je sais de quoi je parle. Des quartiers où la police n'ose plus aller. Des dealers, dont 80 p. 100 sont étrangers, qui pourrissent notre jeunesse. Une immigration clandestine que vous ne contrôlez pas. Des scandales sur lesquels je n'insisterai pas car ils nuisent à la démocratie qui est quand même le moins mauvais des régimes.

Vous oubliez les leçons des grands anciens - d'un Raymond Poincaré, Président de la République, puis président d'un ministère d'Union nationale de 1926 à 1929, fixant le cours de la livre sterling, ce qui pouvait lui permettre de gagner - s'il l'avait voulu - beaucoup d'argent, et mort si pauvre que la Chambre des députés fut obligée de voter une pension de 100 000 francs à sa veuve.

C'est cette honnêteté qu'il faut défendre si l'on pense, comme Montesquieu, qu'à la base de la démocratie il y a la vertu. Sinon la France finira comme une République bananière ou mafieuse.

Ce qui attriste aussi le républicain modéré que je suis - mais pas modérément républicain - c'est que vous avez rempli tous les postes importants de vos fidèles, créé partout des bunkers, des forteresses qui tireront sur tout ce qui ne sera pas de votre bord, après les quelques mois de grâce accordés au gouvernement actuel.

Ce qui m'attriste, également, c'est que l'esprit public s'est atténué au point que l'absentéisme est devenu important - dépassant 10 p. 100 à 20 p. 100 dans beaucoup de services. Comment voulez-vous qu'un enfant puisse travailler à l'école quand il change trois ou quatre fois de maître dans l'année ?

Souvent l'administration ne répond pas ou très lentement et, sans arrêt, le député doit intervenir. Le président Mitterrand a lui-même parlé de « caste ».

Les gens ont le sentiment que l'Etat n'est plus obéi et qu'il faut descendre dans la rue faire grève, brûler, casser, pour obtenir satisfaction.

L'Etat républicain se délite ; des bastilles se créent un peu partout. L'avenir est sombre après dix ans de socialisme.

Pour réagir, le peuple de France vous a élus, députés du RPR et de l'UDF. Permettez à votre doyen, qui est un vieux gaulliste, passé par le 507^e régiment de chars d'assaut, cher au colonel de Gaulle, et résistant dès septembre 1940 quand l'Allemagne a mis la main sur son pays d'origine, l'Alsace-Lorraine, de vous dire que vous êtes l'espoir de la France libérale. Vous vivrez le XXI^e siècle avec une Communauté européenne élargie, pratiquant, je le souhaite, la préférence communautaire face aux géants américain et japonais.

Tout cela, vous le vivrez en dirigeant la France, si vous restez unis : les électrices et les électeurs le réclament avec tant de passion qu'ils l'ont imposé au moment des législatives.

Mais il y a deux partis. La base ne souhaite pas qu'il en y ait un troisième. Je puis la rassurer. A côté du RPR, l'union totale de l'UDF, ce matin, avec l'UDC, a donné naissance à un grand parti du centre et du centre droit qui sera une force de gouvernement à la politique sociale innovante et qui poussera l'Europe, dont elle sera un des principaux éléments. *(Applaudissements sur de nombreux bancs.)*

Aujourd'hui, votre programme est d'aider le Gouvernement, qui est dans une situation plus délicate qu'en 1986.

92 000 faillites en 1992 !

Prenez l'exemple des Alpes-Maritimes : le bâtiment est en plein marasme au point que les droits liés à l'immobilier ont baissé de 520 millions en deux ans et que, malgré cela, le département doit payer de plus en plus pour les départements dits « pauvres » et être ainsi le département le plus imposé de France après Paris et avant le vôtre, monsieur Pasqua des Hauts-de-Seine ! *(Sourires.)*

Nous avons donc été obligés, monsieur le Premier ministre, d'augmenter les impôts pour 1993 de 26 p. 100 alors que nous ne les aurions augmentés que de 3 ou 4 p. 100 s'il n'y avait pas eu cette surfiscalisation.

De même, monsieur le ministre de la DATAR, les Alpes-Maritimes ont besoin d'une voie rapide Nice-Grenoble améliorant la nationale 202 *(Rires)* et du percement du Mercantour pour être reliées à l'Europe centrale et septentrionale, sinon elles ne seront pas prêtes pour le XXI^e siècle ! Et vous avez oublié, monsieur Méhaignerie, de le prévoir dans le projet que vous avez élaboré pour l'an 2010 ! *(Sourires.)*

Mais laissez-moi, chers collègues, revenir à mon texte, sinon mes amis vont dire que je m'égare. *(Sourires.)*

Ce que je dis pour les Alpes-Maritimes est valable pour toute la France, qui n'a construit que 250 000 logements en 1992, alors que le chiffre était de 400 000 en 1980.

Un grand programme de BTP et une diminution des charges sur les PME-PMI est un préalable indispensable.

Pour que les Françaises et les Français ne perdent pas confiance dans le gouvernement libéral, il faut résoudre le problème de la sécurité et de l'immigration, et cela peut être fait en quelques mois :

Augmenter le nombre des policiers, des ilotiers et leur redonner confiance ;

Faire partir les 500 000 clandestins, expulser les dealers, qui tuent notre jeunesse ; prendre des mesures contre la polygamie, les mariages blancs, les regroupements de familles ;

Se rappeler que le chômage, l'insécurité et l'immigration sont liés ;

En un mot, refaire un code de la nationalité. *(Applaudissements sur de nombreux bancs.)*

Les étrangers qui resteront en France seront plus facilement intégrés et, pour empêcher l'immigration clandestine, nous aiderons les pays d'origine à développer leur économie.

Si vous réussissez cette réforme, les Françaises et les Français sauront attendre le retour du beau temps économique et social, d'autant que le chômage aura diminué d'office.

Quant à l'école, le professeur que j'ai été durant trente-huit ans vous dit qu'elle va mal, qu'elle nivelte trop par le bas. Il faut décentraliser et revaloriser l'enseignement professionnel ; développer le sport en lui consacrant des demi-journées entières ; se rappeler que le « sport est de l'intelligence en action », comme l'a dit Valéry...

M. Jacques Blanc. Très bien !

M. le président. ... demander aux *mass media* d'avoir des programmes moins violents que ceux qui traumatisent les jeunes ; remettre en valeur l'éducation morale et civique ; apprendre aux enfants à aimer leurs parents, à respecter leur prochain et à aimer la France.

Car, quoi qu'on dise, c'est beau la France ! *(Applaudissements prolongés sur de très nombreux bancs.)*

7

ELECTION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. le président. L'ordre du jour appelle, conformément à l'article 9 du règlement, l'élection du président de l'Assemblée nationale.

(Mmes et MM. les membres du Gouvernement se lèvent et quittent l'hémicycle.)

M. le président. Merci, monsieur le Premier ministre. J'ai été sensible à votre présence et je ne l'oublierai pas. *(Sourires.)*

L'élection a lieu au scrutin secret à la tribune.

Je rappelle qu'aux deux premiers tours de scrutin, la majorité absolue des suffrages exprimés est requise ; au troisième tour, la majorité relative suffit et, en cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est élu.

J'ai été saisi des candidatures de :

M. Dominique Baudis *(applaudissements)* ;

M. Georges Hage *(applaudissements)* ;

M. André Labarrère *(applaudissements)* ;

M. Philippe Séguin *(applaudissements)*.

Les bulletins manuscrits sont valables. Toutefois, afin de faciliter la tâche de nos collègues, des bulletins imprimés sont à leur disposition dans les salles voisines.

Ces bulletins devront être mis dans l'urne sous enveloppe.

Le scrutin sera dépouillé par quatre scrutateurs titulaires et deux scrutateurs suppléants dont je vais tirer au sort le nom :

(Il est procédé au tirage au sort des scrutateurs.)

M. le président. Sont désignés :

Scrutateurs titulaires :

MM. René André, Claude Vissac, Christian Cabal, Jean-Claude Lemoine.

Scrutateurs suppléants :

M. Aimé Kergueris et M. Charles Miossec.

Je vais maintenant tirer au sort la lettre par laquelle commencera l'appel nominal.

(Le sort désigne la lettre D.)

M. le président. Afin de faciliter le déroulement ordonné du scrutin, je vous invite instamment à ne monter à la tribune qu'à l'appel de votre nom. Je rappelle que des bulletins de vote sont à votre disposition dans les salles voisines.

Le scrutin est annoncé dans le Palais.

M. le président. Le scrutin est ouvert.

Il sera clos vers seize heures trente.

Messieurs les huissiers, veuillez commencer l'appel nominal.

(Le scrutin est ouvert à quinze heures trente. - L'appel a lieu.)

M. le président. Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

J'invite nos collègues qui ont été désignés comme scrutateurs au début de la séance à se rendre au cinquième bureau pour procéder au dépouillement.

Le résultat du scrutin sera proclamé vers dix-sept heures vingt.

Suspension et reprise de la séance

M. le président. La séance est suspendue.

(La séance, suspendue à seize heures trente-cinq, est reprise à dix-sept heures vingt-cinq.)

M. le président. La séance est reprise.

Voici le résultat du scrutin pour l'élection du président de l'Assemblée nationale :

Nombre de votants	546
Bulletins blancs ou nuls	13
Nombre de suffrages exprimés	533
Majorité absolue	267

Ont obtenu :

M. Philippe Séguin : 266 suffrages *(vifs applaudissements)*.

M. Dominique Baudis : 180 suffrages *(applaudissements)*.

M. André Labarrère : 62 suffrages *(applaudissements sur de nombreux bancs)*.

M. Georges Hage : 24 suffrages *(applaudissements)*.

Autre suffrage : 1.

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il y a lieu de procéder à un deuxième tour de scrutin.

M. Dominique Baudis m'a fait savoir qu'il souhaitait intervenir.

La parole est à M. Dominique Baudis.

M. Dominique Baudis. Monsieur le président, je tiens à remercier les collègues qui m'ont fait confiance à l'occasion du premier tour de scrutin et j'annonce à l'Assemblée que je ne serai pas candidat au deuxième tour. *(Applaudissements prolongés.)*